



Accompagnement des Villes de Douala et Yaoundé dans la mise en œuvre de leurs Plans de Mobilité Urbaine Soutenable (ATCUDY)

CRIS CSO-LA/2019/408-966

Douala, le 26 NOV 2025

N/Réf.: N° _____ /CUD/ATCUDY/CAB-MAIRE/2025

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA

À

**MESDAMES/MESSIEURS LES DIRECTEURS
GÉNÉRAUX**

Objet : Invitation à soumissionner pour la fourniture de vingt Mille (20 000) chasubles personnalisées, pour le compte du projet ATCUDY

Madame, Monsieur,

La présente lettre est une invitation à soumissionner pour le marché de fournitures en objet. Vous trouverez ci-joint les documents suivants, qui constituent le dossier d'appel d'offres :

- A. Instructions aux soumissionnaires et avis de marché
- B. Projet de contrat et conditions particulières, annexes incluses
 - projet de contrat
 - conditions particulières
 - annexe I : conditions générales
 - annexes II + III : spécifications techniques + offre technique (à adapter en fonction du projet)
 - annexe IV : budget ventilé (modèle d'offre financière)
 - annexe V: formulaires
- C. Autres informations
 - grille de conformité administrative
 - grille d'évaluation
- D. Bordereau de soumission pour un marché de fournitures
 - Annexe 1 - Déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection...Formulaire a.14

Pour obtenir des informations complètes sur les procédures de passation de marché, veuillez-vous référer au Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG) et à ses annexes, que l'on peut télécharger à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/document.do>.

Nous attendons votre offre avant la date limite de soumission à l'adresse mentionnée dans les instructions aux soumissionnaires.

En remettant une offre, vous acceptez d'être informé des résultats de la procédure par voie électronique. Vous êtes réputé avoir reçu cette notification à la date à laquelle le pouvoir adjudicateur l'a envoyée à l'adresse électronique que vous avez indiquée dans votre offre.

Si vous décidez de ne pas remettre d'offre, nous vous saurions gré de nous en faire part par écrit, en motivant votre décision.

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA

Ampliations:

- MINMAP (pour infos)
- ARMP (pour publication et archivage)
- ATCUDY,
- DSGP/SOUS DIRECTION DE LA PASSATION
DES MARCHES/CUD (pour publication et archivage)
- Affichage



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

FOURNITURE DE VINGT MILLE (20 000) CHASUBLES PERSONNALISEES, POUR LE COMPTE DU PROJET ATCUDY

Douala – Région du Littoral – Cameroun

1. Référence de la publication

N° 006 /CUD/ATCUDY/CAB-MAIRE/2025

2. Procédure

Ouverte

3. Intitulé du programme

Accompagnement des Communautés Urbaines de Douala et Yaoundé dans la mise en Œuvre des Plans de Mobilité Urbaine Soutenable (ATCUDY)

4. Financement

BGUE-B2018-21.020802-C1-DEVCO

5. Pouvoir adjudicateur

Maire de la Ville de Douala/Cameroun

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

La CUD par le l'intermédiaire du Projet ATCUDY envisage d'attribuer un marché de fournitures pour vingt mille (20 000) chasubles pour moto-taximen avec code de paiement, identification numérique (Code QR) et identification conventionnelle (identifiant professionnel).

Le fournisseur s'assurera que les chasubles/Gilets haute visibilité soient conformes aux exigences strictes en conception et fabrication avec les dernières normes. Notamment en ce qui concerne la matière, la largeur et la disposition des bandes fluorescentes ainsi que les éléments de flocage. Les chasubles devront être conçus pour être portés par-dessus les vêtements de travail et devront être équipés fermeture par bande auto-agrippante ajustable horizontalement pour un ajustement sûr et confortable. Des poches disposées à l'avant permettront de ranger différents accessoires du quotidien (téléphone portable, pièces d'identification, clés...).

Dans le cadre de ce marché, la disponibilité d'une unité de production locale adaptée avec dispositif approprié pour le marquage des Code QR et flocage des numéros de payement sera un atout

Le fournisseur ferra valider chaque étape de la production par l'équipe projet ATCUDY et la Communauté Urbaine de Douala. Aussi chaque aspect spécifique des chasubles (matière/qualité du tissus, bandes fluorescentes, taille, conditionnement, flocage) devra obtenir la mention « ÉCHANTILLON BON À TIRER » avant production.

7. Nombre et intitulés des lots

Le présent marché est composé d'un seul lot.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règles d'origine

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ressortissantes de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des pays ou territoires éligibles, tels qu'ils sont définis dans le règlement (UE) n° 236/2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure (CIR), pour l'instrument applicable au programme d'aide au titre duquel le marché est financé, et à toutes les personnes morales [qu'elles participent

à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] qui sont effectivement établies dans l'un de ces États, pays ou territoires (voir également le point 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays.

9. Motifs d'exclusion

Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (inclus dans le bordereau de soumission pour un marché de fournitures) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

10. Nombre d'offres

Sans objet

11. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de **5 % du montant du marché** à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

13. Réunion d'information et/ou visite du site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité de l'offre

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique (voir point 8.2 des instructions aux soumissionnaires).

15. Période de mise en œuvre des tâches

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent Avis est de Cent Quatre-vingt (180) jours calendaires dès notification de l'ordre de démarrer.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Si une offre est soumise par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsqu'elles participent en tant que sous-traitants.

- 1) Capacité économique et financière du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies au point 3 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois derniers exercices clos.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants :

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être au moins égale à **XAF 50 000 000** pour les trois (03) derniers exercices clos ;
- le ratio de liquidité générale (actif à court terme par rapport au passif à court terme) doit être d'au moins

un (01) pour les trois (03) derniers exercices clos. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci.

2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 4 et 5 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.

- Le soumissionnaire devra prouver (sur la base des Bons de commandes, contrats, PV de réception et bordereaux de livraison...) qu'il travaille actuellement ou a travaillé au cours des trois dernières années dans des domaines en rapport avec le présent marché.

3) **Capacité technique du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 5 et 6 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois (03) dernières années précédant la date limite de soumission.

- le soumissionnaire a fourni des fournitures dans le cadre d'au moins trois (03) marché(s) doté(s) d'un budget d'au moins XAF 20 000 000 dans la fourniture de matériel de protection, d'identification, de décoration, et d'habillage en tissu (ou tout autre matériaux similaire) ; qui ont été exécutés durant la période suivante : cinq années à partir de la date limite de soumission.

Cela signifie que le projet auquel se réfère le soumissionnaire a pu être entamé ou mené à son terme à tout moment durant la période indiquée. Il ne doit toutefois pas nécessairement avoir été entamé et mené à son terme durant cette période, ni mis en œuvre pendant toute la période concernée. Les soumissionnaires peuvent se référer soit à des projets menés à leur terme pendant la période de référence (bien qu'entamés avant cette période) soit à des projets non encore menés à leur terme. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition que des preuves suffisantes de sa bonne exécution soient fournies (déclaration ou attestation émanant de l'entité qui a attribué le marché, réception définitive). Dans le cas des projets encore en cours d'exécution, seule la partie qui a été menée à bien pendant la période de référence sera prise en compte. La réalisation satisfaisante de cette partie doit être étayée par des pièces justificatives (comme pour les projets menés à leur terme), avec indication du montant correspondant.

Entités pourvoyeuses de capacités

Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, avoir recours aux capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces entités. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant un document par lequel ces entités s'engagent à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et remplir les mêmes critères de sélection que l'opérateur économique. En outre, les informations relatives à ces entités tierces au regard des critères de sélection pertinents devront être incluses dans l'offre sous la forme d'un document séparé. La preuve de leur capacité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un soumissionnaire ne pourra avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire recourt deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

17. Critères d'attribution

Prix (ou, le cas échéant, après autorisation préalable, le meilleur rapport qualité/prix, qui est une combinaison de la qualité et du prix).

SOUMISSION DE L'OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également

disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être soumises au moyen du bordereau type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Nana_sunou@yahoo.fr ; projetacudy@gmail.com ; **BP 43 Douala - Cameroun** (avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement, à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

19. Date limite de soumission des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux (02) systèmes différents pour l'envoi des offres ; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi¹, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de l'offre qui fait foi.

12 H 00 – HEURE LOCALE – LE 06 JANVIER 2026

Les offres envoyées au pouvoir adjudicateur après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficience administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du pouvoir adjudicateur, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français et soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au pouvoir adjudicateur et :

- SOIT envoyées par courrier ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt font foi ;

Mme NANA SUNOU ANNIE – Coordonnatrice du Projet ATCUDY

BP : 43 Douala – Cameroun

Email : Nana_sunou@yahoo.fr / projetacudy@gmail.com

Tel : (+237) 699 928 079/ 698 092 521

- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

Direction des Services Généraux et du Patrimoine /
Sous-direction des Marchés Publics.

sise au 210 Rue pasteur (1.049) à Bonanjo, 5ème étage de l'Immeuble SCI-Bonanjo à côté de la
Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt

BP 43 Douala – Cameroun; Tél : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950

Site web : www.douala.cm

Email : cabmaire.douala@douala.cm

Entre 8H00 et 12H00

¹ Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être clairement indiqués sur l'enveloppe contenant l'offre et toujours être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les candidats acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le pouvoir adjudicateur l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

20. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera à la date du **06 JAN 2026** à la Commission Interne de Passation des Marchés N°2 auprès de la CUD qui ouvrira les plis en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

21. Langue de la procédure

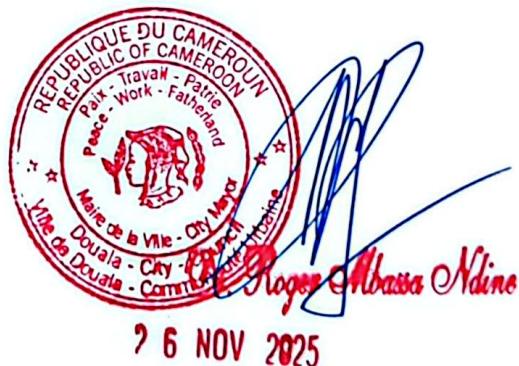
Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

22. Base juridique²

Règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure et du contrat de subvention CSO-LA/2018/161146-1/61.

23. Informations complémentaires

Les données financières à fournir par le candidat dans le formulaire de candidature standard doivent être exprimées en XAF. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en est faite selon le taux de change InforEuro d'Août 2025, disponible à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.



² Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.